

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS 2 MESSIEURS PROMOTION

5 et 6 juin 2026
GOLF DE CHATEAU L'ARC

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue PACA n'ayant pas d'équipe en 1^{ère} Division Seniors 2 de Ligue.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Nombre maximal d'équipes : 24

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 4 juin 1966**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **5 juin 2026**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 8 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **6 juin 2026**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre de rencontre : 1^{ère} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 5^{ème}, 3^{ème} vs 6^{ème}, 2^{ème} vs 7^{ème}

Les vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 5 mai 2026.

Les inscriptions des joueurs devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le lundi 25 mai 2026.

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : Michel THOMAS

Arbitre : Claude VERGNES